# **Stages ESIR**

### 3 stages obligatoires

1ère année : 1 à 2 mois, stage ouvrier (stage ou contrat de travail) de juin à fin août

2ème année : 2 à 4 mois, stage niveau technicien de juin à fin septembre

3ème année : 4 à 6 mois, stage fin d'études niveau ingénieur de mars à fin septembre

Au total : 8 à 12 mois de stage dont 14 semaines à effectuer obligatoirement en entreprise

Un stage à l'étranger est vivement conseillé au cours de votre cursus.

Toutes les procédures sur les stages sont sur votre ENT – mes cours en ligne – STAGES (https://foad.univ-rennes1.fr/course/view.php?id=3326)



## Stages et rémunération

### Tout stage fait l'obligation d'une convention

La durée maximale d'un stage est de 6 mois au cours d'une même année d'enseignement.

Gratification obligatoire pour tous les stages de plus de 2 mois.

Au 01/10/2015 : la rémunération est de 3,60 € de l'heure

1 mois de stage : 22 jours de présence consécutifs ou non

1 journée : 7 heures de présence consécutives ou non



## Trouver un stage

#### **En France**

# A l'étranger

#### Votre recherche de stage doit commencer

Pour les 1ère année : début d'année civile

Pour les 2<sup>ème</sup> année : fin d'année civile ou début d'année

civile au plus tard

Pour les 3ème année : courant novembre

De nombreuses <u>offres de stage</u> vous sont proposées via les liens suivants :

- Technologies de l'information (recherche par mots clefs) http://recherche-stages-esir1-2.istic.univ-rennes1.fr http://recherche-stages-esir3.istic.univ-rennes1.fr
- Matériaux (ce lien ne fonctionne pas par mots clefs car les offres sont moins importantes)
   http://esir-materiaux-stages.istic.univ-rennes1.fr
- Pour tous:

Journée des Partenaires Industriels (participation obligatoire) jeudi 12 novembre de 14h à 17h00

Fonction « recherche » sous Pstage/gérer les établissements d'accueil

Une recherche de stage à l'étranger doit commencer dès octobre

Nathalie Audebrand, (<u>nathalie.audebrand@univ-rennes1.fr</u>) est la responsable internationales à l'ESIR.

Pour trouver un stage à l'étranger: réseau de connaissances, consultation des adresses des stages réalisés par les promotions précédentes, consultation des établissements à l'étranger sur le logiciel – Pstages, consultation du site de l'Université de Rennes I onglet «international».

Un dossier de demande de bourse peut être déposé en parallèle. Toutes les informations pour obtenir ce dossier sont sur le site du service des affaires internationales. <a href="https://www.univ-rennes1.fr/financer-son-sejour-ou-son-stage-letranger">https://www.univ-rennes1.fr/financer-son-sejour-ou-son-stage-letranger</a>

Un message vous sera transmis par la scolarité pour le dépôt des dossiers à faire obligatoirement auprès de l'ESIR.

Les stages effectués à l'étranger doivent obligatoirement être signalés préalablement au départ et avoir reçu l'agrément de la sécurité sociale. Une assurance avec extension de garantie pour les stages à l'étranger devra être souscrite pour les stages à l'étranger doivent

## Une fois le stage trouvé

Faire valider le sujet de stage par le responsable d'option pour les ESIR 2 et les ESIR 3. Pour les élèves spécialité matériaux, le sujet est à faire valider par le responsable de l'année.

Saisir sa convention via l'ENT (Formation, insertion pro/ Stages) et la faire signer par toutes les pies en suivant la procédure « saisie d'une convention » via l'espace STAGES sur Moodle.

Bien renseigner toutes les rubriques (coordonnées encadrant, mail, adresse .....)

Les étudiants en 1ère année qui feront un CDD au lieu d'un stage doivent remettre une copie de leur contrat de travail au secrétariat pédagogique dès la signature du contrat. Il est possible de transmettre ce document par voie électronique.

Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile pour les stages en France ou une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile avec extension de garantie pour les stages à l'étranger devra être fournie avec la convention.

Aucun étudiant ne pourra commencer son stage si la convention n'est pas, préalablement, signée par toutes les parties (étudiant, référent enseignant, organisme d'accueil, directeur de l'ESIR).

Dépôt des conventions à signer par le directeur au minimum 8 jours avant le début du stage.



## A chaque fin de stage un rapport doit être rendu

Esir 1 : Rapport de 5 à 6 pages (annexes possibles en plus)

Esir 2 : Rapport de 15 à 20 pages (annexes possibles en plus)

Esir 3 : Rapport de 25 à 30 pages (annexes possibles en plus)

Des préconisations sur le contenu des rapports de stages sont à votre disposition sur votre ENT – mes cours en ligne – Stages (en cours de mises à jour)

( https://foad.univ-rennes1.fr/course/view.php?id=3326)



## Vos interlocuteurs à l'ESIR

### **Responsables enseignants**

Relations internationales: Nathalie Audebrand

Directeur des études : Olivier Lafond

<u>nathalie.audebrand@univ-rennes.fr</u> olivier.lafond@univ-rennes1.fr

Vos responsables enseignants chercheurs sont également à votre écoute :

**Spécialité Matériaux** 

ESIR 1 - Marylise Buron <u>marylise.buron@univ-rennes1.fr</u>

ESIR 2 - Nathalie Audebrand nathalie.audebrand@univ-rennes1.fr

ESIR 3 - Ronan Lefort <u>ronan.lefort@univ-rennes1.fr</u>

Spécialité Technologies de l'information

Télécoms et réseaux (T&R) Stéphane Avrillon <u>stephane.avrillon@irisa.fr</u> Informatique parcours (SI) Zoltan Miklos <u>stephane.avrillon@irisa.fr</u>

Informatique parcours (IN) Eric Marchand eric.marchand@irisa.fr

Ingénierie pour la santé (IS) Régine le Bouquin <u>regine.le-bouquin-jeannes@univ-rennes1.fr</u>

Technologie de l'information et de la communication pour le bâtiment (TICB) David bromberg <u>yerom-</u>

david.bromberg@univ-rennes1.fr

### **Equipe administrative**

Bureau des stages (informations générales sur les stages) : Maria Guilbert maria.guilbert@univ-rennes1.fr

Scolarité, secrétariats pédagogiques (suivi et dépôt des conventions)

• Esir 1 - Florence Madec <u>florence.madec@univ-rennes1.fr</u>

Esir 2 - Catherine Maechling <u>catherine.maechling@univ-rennes1.fr</u>

Esir 3 - Céline Peigné <u>celine.peigne@univ-rennes1.fr</u>

Responsable administrative et de la scolarité : Pascale Becouarn <u>pascale.becouarn@univ-rennes1.fr</u>
Adresse mail usuelle ESIR : esir-contact@listes.univ-rennes1.fr

UNIVERSIT